

SIGLOY

Bulletin Municipal



N°7

DÉCEMBRE 1996

TERMINUS DE LA LIGNE DE TRAMWAYS DE SOLOGNE

Ce chemin de fer à voie étroite a été mis en service en 1905, et a permis de relier Orléans à Isdes.

En 1908, cette ligne a été prolongée jusqu'à Brinon, et desservait les gares de Saint Jean le Blanc, Saint Denis en Val, Sandillon, Darvoy, Jargeau, Vienne en Val, Tigy.

Puis, après maintes discussions, il a été décidé de prolonger la ligne jusqu'à Châteauneuf sur Loire.

Il fallut construire une passerelle métallique de 135 mètres pour franchir le "rio" qu'inondent parfois les eaux de la Loire en crue. Face à cette passerelle, de l'autre côté de la route, se trouvait un passage surélevé pour piétons.

La gare de Sigloy se trouvait accolée au bâtiment de l'école, à l'emplacement de l'actuelle cabine téléphonique.

Le terminus de ce chemin de fer s'arrêtait à 300 mètres du pont de Châteauneuf, sur le territoire de Sigloy, à la gare nommée la "Maltournée".

Arrêt du trafic en 1925 et 1926.

114 Sigloy (Loiret) — Le Rio et les Passereilles



LE MOT DU MAIRE

L'année qui se termine a été ponctuée de nombreux événements que je rapelle en quelques lignes.

Janvier

Tout d'abord, nous nous sommes retrouvés à la présentation des vœux, responsables des associations locales, enseignantes, nouveaux habitants, toutes les personnes retenues par le jury intercommunal du fleurissement et membres du Conseil Municipal.

Mars

- Pour répondre à de nombreuses interrogations sur le financement des importants travaux réalisés ces dernières années, en présence de notre conseiller général, une réunion publique a eu lieu. L'état d'endettement de la commune et le budget ont été commentés et chacun a pu s'exprimer.

- Repas habituel offert aux personnes de plus de 65 ans et à leur conjoint, préparé par la nouvelle équipe municipale. Les membres des anciennes équipes ont été invités à partager ce repas et ont été récompensés et félicités.

Avril

Hélas, notre Adjointe et Collaboratrice, Madame Nelly CATHELINEAU nous quittait.

Mai

Emménagement des 4 logements locatifs OPAC par de jeunes ménages.

Juin

Kermesse des écoles du regroupement à SIGLOY pour la première fois, l'aire de loisirs le permettant maintenant. Les diverses associations ont participé.

Juillet - 14

Ce fut l'occasion de remettre aux jeunes sportifs et à leur entraîneur coupes et médailles, de récompenser Madame Claude CHAINEAU, notre agent de service depuis de longues années, qui a pris sa retraite et de présenter sa remplaçante Madame Angèle JACQUIN.

Notre conseiller général a remis la médaille de l'ordre national du mérite à Monsieur Daniel ASSELIN en gratitude de 23 années de présidence au Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable Sigloy/Ouvrouer-les-Champs. Tous ses collaborateurs au cours de ces années avaient tenus à être présents. La journée s'est prolongée par un buffet campagnard, un feu d'artifice et un bal pour le plaisir de tous.

Août

- Passage et arrêt de nos grand'mères les voitures d'avant 1914. L'accueil qui a été réservé aux participants a été fort apprécié.

- Inauguration de l'aire de loisirs, logements OPAC et abribus en présence du Sénateur Malécot, du Député Jean-Louis BERNARD, du Président du Conseil Général Eric DOLIGE, du Président de l'OPAC Xavier DESCHAMPS, des représentants de l'état, de diverses administrations, des Maires ou membres des conseils municipaux des communes environnantes et des administrés. Un tour complet des divers bâtiments et installations a permis à chacun de mieux connaître les lieux.

Je tiens à remercier les nombreux administrés qui ont répondu à notre invitation, nous confortant ainsi dans les actions entreprises.

Votre Conseil Municipal s'est réuni les 12 Février, 4 Mars, 25 Mars, 29 Avril, 13 Mai, 3 Juin, 24 Juin, 29 Juillet, 16 Septembre, 18 Novembre et 16 Décembre 1996. Il a étudié l'opportunité de projets à venir, au mieux des intérêts de notre collectivité. La presse vous a tenu au courant. Si parfois l'aboutissement paraît long, c'est qu'ils sont suivis par les administrations avec application de la réglementation et par le Conseil Municipal avec beaucoup d'attention.

Des réunions des Maires et de leurs collaborateurs permettent de faire le point sur l'interprétation de certaines informations.

Comme vous avez pu le constater, le secrétariat de mairie s'est équipé en matériel informatique et bureautique, au mieux d'impératifs incontournables.

Je tiens à rendre hommage aux diverses Associations qui contribuent à l'animation du village. Vous trouverez dans ce bulletin un résumé de leurs activités passées et à venir et je vous invite tous à participer afin de les encourager.

Bien d'autres choses se font bénévolement : le vitrage de l'abribus, la réfection des inscriptions sur la plaque du Monument aux Morts, les bancs dans le cimetière, l'aménagement du terrain de foot, la couverture de notre Bulletin Municipal et diverses petites choses, sans oublier le gros morceau, le fleurissement.

Le Maire, Adjoint, et Conseillers Municipaux vous présentent leurs vœux les plus sincères pour 1997.

Bonne et heureuse année à tous.

André LEFAUCHEUX

Où et Comment obtenir les Documents Administratifs

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir		Observations
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance.	Indiquer date de naissance, nom, prénom, nom de jeune fille pour les femmes mariées.	Gratuit.	Joindre enveloppe timbrée. Les personnes de nationalité française nées à l'étranger doivent s'adresser au Service Central de l'Etat Civil, BP 1056, 44035 NANTES CEDEX.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage.	Indiquer date du mariage, noms, prénoms.	Gratuit.	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse.
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile.	Indiquer date du décès, nom, prénoms	Gratuit.	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse.
Fiche d'état civil (familiale ou individuelle)	Dans toutes les mairies.	- Livret de famille ou extrait de naissance - Carte d'identité pour certificat de nationalité française.	Gratuit.	
Certificat de vie, de célibat, de non remariage, de non divorce.	Dans toutes les mairies.	Livret de famille et carte d'identité ou extrait d'acte de naissance.	Gratuit.	
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage.	En CAS DE PERTE, fournir l'état civil des conjoints et des enfants. DIVORCE : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.	Gratuit	
Certificat de vaccination	Mairie du domicile.	Présenter certificats originaux ou carnet de santé.	Gratuit.	
Carte d'électeur	Mairie du domicile.	Livret de famille, carte d'identité, justification du domicile : quittance de loyer, EDF	Gratuit.	Inscription avant le 31 Décembre. Avoir 18 ans et nationalité française.
Certificat d'autorisation de sortie de territoire délivré aux mineurs de nationalité française	Mairie.	Livret de famille. Carte nationale d'identité du mineur.	Gratuit.	Demande à faire par le représentant légal.
Copie conforme	Mairie du domicile.	Présentation de l'original.	Gratuit.	
Carte nationale d'identité valable 10 ans	Mairie du domicile.	2 photos d'identité, livret de famille ou fiche individuelle pour les célibataires et carte à renouveler.	Timbre fiscal à 150 F*	Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère.
Passeport valable 5 ans	Mairie du domicile.	Carte d'identité, 2 photos, livret de famille, ou extrait de naissance.	1 timbre fiscal 350 F*	Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère.
Casier judiciaire	S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire à Nantes.	Indiquer son état civil, son adresse.	Gratuit.	
Certificat de concubinage	Mairie du domicile.	Cartes d'identité.	Gratuit.	En présence des intéressés et deux témoins.
Légalisation de signature	Mairie du domicile.	Signature à faire à la Mairie.	Gratuit.	
Inscription examen Permis de chasser (1 ^{re} demande)	Mairie du domicile.	Fiche individuelle d'état civil ou carte de séjour pour les étrangers.	Timbre fiscal de 80 F*	Pour les mineurs, autorisation parentale + enveloppe timbrée à votre adresse Demande à faire entre 1 ^{er} et 31/3 de l'année.
Visa du Permis de Chasser	Mairie du domicile ou du département où l'on désire chasser.	Attestation d'assurance et timbre fédération des chasseurs.	248 F*	A payer à la perception, après visa à la mairie.
Formalités pour mariage	Se présenter à la Mairie 1 mois avant la date prévue.	Extrait de naissance délivré en vue de mariage pour chacun des époux, certificat prénuptial, attestation sur l'honneur pour domicile, liste des témoins.	Gratuit.	
Pour déclarer une naissance	Se présenter à la Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours.	Certificat d'accouchement et livret de famille.	Gratuit.	Un carnet de santé vous sera délivré, conservez-le précieusement et mettez-le à jour, il vous sera toujours demandé.
Pour déclarer un décès	Se présenter à la Mairie dans les 24 h.	Livret de famille. Certificat de décès.	Gratuit.	
Renouvellement Carte séjour étranger	Préfecture	4 photos. Carte de séjour à renouveler. Attestation domicile.	Timbre fiscal	
Renouvellement Carte travail étranger	Préfecture	2 photos, carte de travail passeport, certificats employeurs.	Timbre fiscal	
Permis de construire Délai 2 à 5 mois	Mairie 4 ex.	Dossier en 4 ex., imprimé permis de construire, plan de masse et situation, devis descriptif et estimatif et plans de la construction.	Gratuit.	Validité 2 ans.
Déclaration de travaux	Mairie 3 ex.	Idem sauf devis descriptif.	Gratuit.	
Certificat d'urbanisme Délai 3 mois	Notaire ou géomètre.	Demande en 3 ex. Plan de situation. Plan de masse.		Validité 1 an.

* Tarifs susceptibles de changement.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouverture au public : de 9 H 00 à 11 H 30, du Lundi au Samedi (sauf le Mercredi)
Téléphone : 02.38.58.42.81
Télécopie : 02.38.58.19.96
Secrétaire : Madame Caroline CARTIER

ORDURES MENAGERES

Ramassage hebdomadaire le Jeudi.

Tournée spéciale pour l'enlèvement des objets encombrants ou "monstres" 2 fois en 1997 : Mardi 11 Février et Mardi 23 Septembre.

Un container à verre et un container à papier sont à votre disposition derrière la Salle des Fêtes.

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (S.I.C.T.O.M.) de la région de Châteauneuf sur Loire gère les ordures ménagères de 59 communes.

Les membres titulaires représentant la Commune au sein du S.I.C.T.O.M. sont : Messieurs André LEFAUCHEUX et François CROSNIER.

Monsieur Jacques ANDRIEU est membre suppléant.

COLLECTE - TRAITEMENT - DECHETTERIE

La déchetterie de Châteauneuf sur Loire est ouverte :

- . Jeudi de 13 H 00 à 16 H 00
- . Vendredi et Lundi de 9 H 00 à 16 H 00
- . Samedi de 9 H 00 à 17 H 00
- . Dimanche de 9 H 00 à 12 H 00

La déchetterie de Tigy est ouverte :

- . Lundi de 9 H 00 à 16 H 00
- . Samedi de 9 H 00 à 17 H 00
- . Dimanche de 9 H 00 à 12 H 00

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens ayant 17 ans dans l'année, doivent se faire recenser à la Mairie du domicile le mois suivant le trimestre de naissance, soit :

- . En Avril 1997 pour les jeunes nés en Janvier, Février et Mars,
- . En Juillet 1997 pour ceux nés en Avril, Mai et Juin,
- . En Octobre 1997 pour les jeunes nés en Juillet, Août et Septembre,
- . En Janvier 1998 pour ceux nés en Octobre, Novembre et Décembre.

GENDARMERIE

19 bis, rue Civet 45150 Jargeau Téléphone : 02.38.59.70.07

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Commune :	1er jour	850.00 francs
	2ème jour	160.00 francs
Hors commune	1er jour	1730.00 francs
	2ème jour	420.00 francs

Possibilité de louer des chaises au prix de 4.00 francs l'unité et des tables au prix de 10.00 francs l'unité.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le secrétariat de Mairie.

LE CIMETIERE COMMUNAL

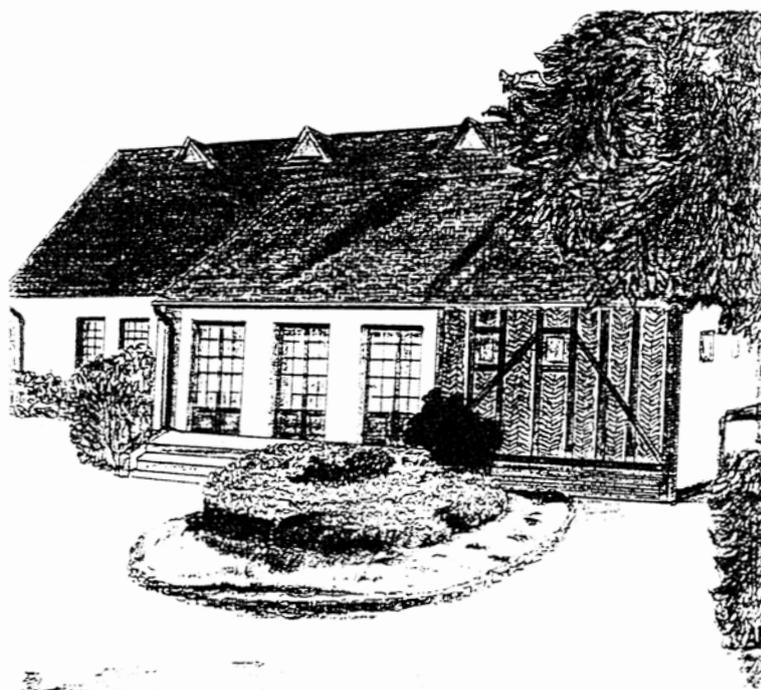
. Concession de quinze ans	180.00 francs
. Concession trentenaire	300.00 francs
. Concession cinquantenaire	510.00 francs
. Taxe d'ouverture de fosse	60.00 francs
. Journée d'occupation du caveau provisoire	25.00 francs

LE S.I.V.O.M. DE TIGY

. Le Service de Pompes Funèbres :

Le S.I.V.O.M. assure ce service depuis sa création en Mars 1967. Les Communes de Neurvy-en-Sullias, Ouvrouer - les - Champs, Sigloy, Vannes - sur - Cosson et Tigy y participent financièrement. Le S.I.V.O.M. peut assurer un service complet, y compris le déplacement pour aller chercher le corps du défunt à l'hôpital.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Mairie de Sigloy ou directement auprès de Monsieur Dany MILLET en Mairie de Tigy - Téléphone 02.38.58.00.49.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire: André LEFAUCHEUX

Le Premier Adjoint: Yvette NOIZET

Les Conseillers:

Jean-Marie	GAULT
Catherine	GALLIOT
Jacques	ANDRIEU
Paquito	ESTEVE
François	CROSNIER
René	COCHARD
André	SAINSON
Claudine	DUGENEST

LES COMMISSIONS

Le Maire et son Adjoint sont membres de toutes les Commissions

Finances: Catherine GALLIOT - Jacques ANDRIEU - André SAINSON

Ecole: Claudine DUGENEST - François CROSNIER

Voirie: René COCHARD - Jacques ANDRIEU - Jean-Marie GAULT

Travaux: André SAINSON - François CROSNIER - Jacques ANDRIEU

Environnement: René COCHARD - Jacques ANDRIEU

Aide Sociale: Claudine DUGENEST - Catherine GALLIOT - André ASSELIN - Maurice GALLIOT - Germain LEQUIVARD

Cimetière: Jean-Marie GAULT - René COCHARD

Fêtes, Cérémonies, Animations:
Claudine DUGENEST - François CROSNIER - Paquito ESTEVE

Equipements: Jean-Marie GAULT - Paquito ESTEVE

Personnes âgées: Claudine DUGENEST - Jacques ANDRIEU

Urbanisme: Catherine GALLIOT - Jacques ANDRIEU - François CROSNIER

Appels d'offres et adjudications:
Catherine GALLIOT - Jacques ANDRIEU - André SAINSON

Agricole: Jean CATHELINEAU - Jean-Claude GALLIOT - Jean-Marie GAULT - Claude ASSELIN - Albert POIGNARD

Révision de la liste électorale:
Maurice GALLIOT - Roland VARANNE

LES COMITES SYNDICAUX

Bassin du Loiret:

- . André LEFAUCHEUX - René COCHARD
- . André SAINSON (suppléant)

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (S.I.A.E.P.):

- . André LEFAUCHEUX - Frantz PETIT
- . Yvette NOIZET - André ASSELIN (suppléants)

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Châteauneuf (S.I.C.T.O.M.):

- . André LEFAUCHEUX - François CROSNIER
- . Jacques ANDRIEU (suppléant)

Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire du Collège de Tigy (S.I.L.S.):

- . André LEFAUCHEUX - Claudine DUGENEST
- . Catherine GALLIOT (suppléant)

Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Guilly/Sigloy (S.I.L.S.):

- . André LEFAUCHEUX - Claudine DUGENEST - Martine ULLIEL
- . Yvette NOIZET (suppléant)

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Tigy (S.I.V.O.M.):

- . André LEFAUCHEUX - Yvette NOIZET

Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique de Châteauneuf/Sigloy (S.I.V.T.):

- . André LEFAUCHEUX - François CROSNIER - Jacques ANDRIEU

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Jargeau (S.I.V.U.):

- . André LEFAUCHEUX - Catherine GALLIOT
- . Jacques ANDRIEU - Paquito ESTEVE (suppléants)

Syndicat de Défense des Ennemis de la Culture:

- . René COCHARD

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

Cette année, nous avons eu la joie d'accueillir:

. PICARD	Lucie	le 7 Janvier 1996
. DA SILVA	Emanuela	le 8 Avril 1996
. JAN	Caroline	le 17 Mai 1996
. ASSELIN	Baptiste	le 2 Juin 1996
. LEDUC	Thomas	le 16 Août 1996
. BATISTA	Camille	le 21 Novembre 1996

MARIAGE:

Ont convolé:

. GARRIDO ALTAMIRANO Jean-Emmanuel et COLONVAL Anne	le 29 Juin 1996
--	-----------------

DECES:

Nous ont quitté:

. JOANNET Nelly, épouse CATHELINÉAU	le 23 Avril 1996
. BERNARD Michel	le 10 Juillet 1996

LE REGROUPEMENT SCOLAIRE GUILLY-SIGLOY

Septembre 96: 76 enfants des 2 communes fréquentent nos écoles, de la maternelle au CM².

Le nombre important de "Grande Section" (14 enfants) ne nous permettant pas d'accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves de la maternelle à Sigloy, le conseil des Maîtres a été amené à scinder ce groupe en 2 : les élèves les plus âgées suivent donc leur dernière année de maternelle à Guilly, dans la classe de Véronique FLATTET.

L'école de Sigloy, dirigée par Marie-Agnès GARNIER, assistée de Simone TRICHEUX, accueille donc 27 élèves : 10 enfants de Petite Section, 9 de Moyenne Section, 8 de Grande Section (les plus jeunes), soit 27 élèves.

L'année 95-96 fut riche d'activités :

- Plantations, semis, récoltes de fraises, cueillettes de fleurs dans notre nouveau jardin.
- Spectacle au Théâtre St Vincent d'Orléans.
- Ateliers "découverte de la presse" au CRDP, lors de la semaine de la Presse.
- Visite-Enquête au Muséum d'Histoire Naturelle (où le sérieux de tous les enfants, même les plus petits, a été remarqué).
- Rencontre sportive "USEP" avec d'autres classes du secteur, à Tigly.
- Journée au Western Pony de St Jean de Braye, avec promenades à dos de poney, jeux sur les structures gonflables ...

Cette nouvelle année scolaire, la classe s'est équipée d'un coin-écoute (magnétophone + casques) complétant la bibliothèque, permettant aux enfants de développer le plaisir d'écouter des histoires, pour amener ensuite au plaisir de lire et donc d'apprendre à lire.

L'aire de loisirs est très régulièrement fréquentée par la classe, pour des activités d'athlétisme et de jeux collectifs. Nous aurons même la joie d'y accueillir, le samedi 10 Mai 1997, la rencontre sportive USEP de plusieurs écoles maternelles du secteur.

L'école de Guilly, dirigée par Laurence SILLION, accueille :
- une section de maternelle (les 6 enfants de Grande Section), 8 C.P. et 9 CE 1 dans la classe de Véronique FLATTET, soit 23 élèves.
- 7 CE 2, 13 CM 1 et 6 CM 2 dans la classe de Laurence SILLION, soit 26 élèves.

Les activités furent également riches et variées, en cette année 95-96 :

- La délégation des Jeunesses Musicales de France nous a proposé 3 concerts, de musiques très variées.
- Une sortie au Carré St Vincent a transporté les enfants en Afrique le temps d'un film : le ballon d'or.
- Une journée poneys calèche a clos la fin de l'année scolaire.

Activités rencontre avec d'autres enfants :

- Des usépiades, découverte de pratiques sportives.
- Liaison CM 2 - 6 EME au collège le temps d'une visite, d'un repas et d'animations sportives.
- Une animation sur les centrales nucléaires.

Classe de découverte : la classe de CP - CE1 - CE2, soit 20 élèves, est partie cette année du 10 au 15 Juin en classe de découverte à Ingrannes (Forêt d'Orléans). Les enfants ont été accueillis dans un centre des Oeuvres Universitaires du Loiret. Ils ont pratiqué à cette occasion beaucoup d'activités de pleine nature : découverte de la forêt et de ses habitants, construction de cabanes, reconnaissance des arbres, visite d'un élevage de chèvres.

Leur séjour s'est clôturé par une promenade sur le canal d'Orléans en bateau mouche.

Tennis et anglais ponctuent avec la même régularité l'année scolaire.

L'aide aux devoirs, assurée par des personnes bénévoles, fonctionne toujours aussi bien. Les enfants qui en bénéficient progressent incontestablement, grâce au soutien bienveillant des bénévoles.

Les 3 classes du Regroupement participent également à l'Arbre de Noël organisé conjointement par le Comité des Fêtes de Sigloy et le Cercle d'Animation de Guilly.

Enfin, la kermesse, préparée et animée par enseignants et parents d'élèves, s'est installée à Sigloy pour la première fois, ce 23 Juin 1996, sur l'aire de loisirs. La participation bénévole des Clubs Sportifs des 2 communes, l'installation du manège grâce aux membres du Comité des Fêtes, ainsi que le barnum prêté par la commune de Guilly ont largement contribué à son succès, qui permettra cette année encore de financer pour nos enfants les nombreuses sorties culturelles prévues par notre Projet d'Ecole. Nous remercions tous les participants et vous invitons tous à la prochaine, Samedi 21 Juin 1997!

Le Calendrier des Vacances Scolaire 96/97

Noel 96	du Samedi 21 Décembre 96 au Lundi matin 6 Janvier 97
Hiver 97	du Mardi soir 11 Février 97 au Jeudi matin 27 Février 97
Printemps 97	du Jeudi soir 10 Avril 97 au Jeudi matin 24 Avril 97
Pentecôte 97	du Vendredi soir 16 Mai au Jeudi matin 22 Mai 97
Eté 97	à partir du Samedi midi 28 Juin 97

Renseignements - Inscriptions

Ecole Maternelle : 02.38.58.61.90

Ecole Primaire : 02.38.58.14.84



COLLEGE "LA SOLOGNE"

Le Collège a accueilli à la dernière rentrée 350 élèves, légère baisse d'effectifs due à plus d'orientation à partir de la 5^{ème}; avec l'extension devenue effective en janvier 1996, le fonctionnement est nettement amélioré.

Le système d'études dirigées à tous les niveaux permet aux élèves d'effectuer une partie de leurs devoirs avec une aide compétente.

Cette année a été mis en place, dans le cadre national (à titre expérimental) "les parcours diversifiés" qui, grâce aux nombreuses options de choix :

- astronomie, maths, physique
- vie en Afrique et Amérique du Sud
- informatique
- lecture, image vidéo
- informatique musicale
- informatique communication
- vie quotidienne au Moyen Age
- atelier de raisonnement logique,

connaissent un grand succès auprès des enfants. Les cours sont dispensés par les enseignants du Collège et par la rotation de semestre pour permettre aux élèves un plus large accès.

Des sorties sont toujours effectuées : Musée d'Orsay, St Benoit - Germigny sont prévues.

Soirée musicale en Février 1997.

Espagne en Mai 1997.

Pas de fête de fin d'année en 97. On se réserve pour 98 qui verra l'anniversaire des 10 ans du Collège.

20 élèves de Sigloy fréquentent le collège. Un service de car est assuré: le matin à 8 heures 15, retour le soir à 17 heures 25; le mercredi matin à 8 heures 15, retour le midi à 12 heures 45

L'abribus est apprécié

Principal du Collège : Monsieur CHAPUT

Téléphone : 02.38.58.16.57

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

CASTOR CLUB

Notre Castor Club est en sommeil depuis Juin 1995. Il attend que des bénévoles le réveille pour le plaisir de nos enfants. Prendre contact à la Mairie.

SOCIETE DES FETES

Cette année, notre Société des fêtes a poursuivi son oeuvre d'animation du village et a maintenu ses traditionnelles activités auxquelles vous êtes venus nombreux

- une soixantaine à notre après-midi cartes,
- 143 convives au méchoui dont 37 marcheurs,
- 54 personnes au voyage "Fêtes de Nuit à Versailles",
- 170 personnes à notre choucroute avec "Les Bandanas",
- l'arbre de Noël.

Nous vous en remercions. Avec les excédents réalisés et la subvention communale, nous avons financés :

- la réduction du prix du voyage,
- l'achat de 110 jouets aux enfants,
- la confection de 50 colis des Aînés,
- la participation au 1/3 du repas des Anciens,
- l'achat de coupes à champagne.

Pour que notre commune vive, venez nombreux aux différentes activités données par les associations afin de partager la joie de se réunir et mieux se connaître. Si vous avez un peu de temps libre et envie de vous investir dans la vie de notre village, venez dans notre association.

Cette année, Fernand GRANDJEAN a pris sa retraite associative et nous l'avons décoré de la Grande Médaille d'Honneur de la Fédération Nationale des Comités Officiels de France. Nous le remercions vivement pour son grand dévouement depuis Juin 1971.

Calendrier 1997 :

. 7 Février	Assemblée Générale
. 15 Mars	Soirée Loto
. 8 Juin	Méchoui
. Début Septembre	Voyage
. 8 Novembre	Choucroute
. 14 Décembre	Arbre de Noël
. Avant Noël	Colis des Anciens

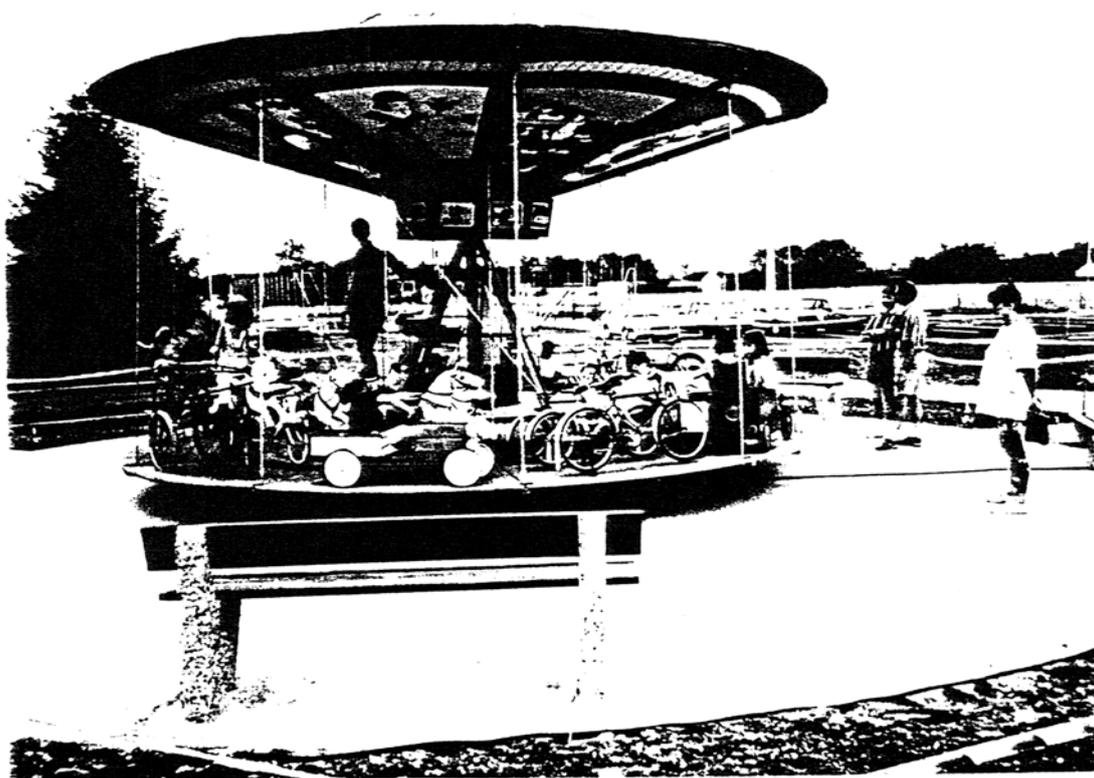
Constitution du Bureau :

. Président	Denis LECLERC
. Vice-Présidente	Evelyne MATHIS
. Trésorier	Marc PETIT
. Trésorier-Adjoint	Jean-Claude MIDON
. Secrétaire	Denise VILLETTE
. Secrétaire-Adjointe	Sylvie BRYK

. Membres actifs

Gabriel COUTANT
Simone DUCROTOY
Daniel GAULT
Roland et Micheline POTHIER

Les membres de la Société des Fêtes vous souhaitent une
bonne et heureuse année 97.



"AMICALE DES ANCIENS"

Une année déjà que le précédent bulletin vous parlait de notre petite association qui suit son chemin depuis plus de 20 ans.

Donc inutile d'en exposer encore une fois les buts.

Puisque nous voici de nouveau parmi vous, nous allons vous informer de nos activités 1996 :

- 9 Janvier : assemblée générale avec le partage de la traditionnelle galette des rois;
- 28 Janvier : spectacle de "l'Abbat Joue" offert;
- 7 Février : spectacle choucroute Rogaume aux Bordes;
- . 19 Mars : après-midi crêpes, biscornettes et beignets où ont rivalisé d'entrain pâtissiers et pâtissières;
- . 23 Avril : spectacle berrichon qui nous amena amis et sympathisants de clubs voisins;
- . 22 Mai : visite de la Laiterie de St Denis de l'Hôtel, qui étonna plus d'un participant;
- . 24 Juillet : journée découverte de Briare avec les amis d'Ouvouer les Champs;
- . 20 Août : sortie annuelle. Cette fois, Limoges, Oradour et la région;
- . 20 Octobre : traditionnelle jeu de rifles avec, malgré la conjoncture actuelle, de bons résultats. Merci encore à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.
- . 19 Novembre : repas annuel qui permet de retrouver des amis et sympathisants autour de l'excellent repas servi par notre habituel traiteur, Guy CHANGEUX.

Quand paraîtra ce bulletin, notre réunion de Noël sera sans doute passée avec son habituelle distribution de champagne et boîtes de chocolats qui obtient toujours son petit succès.

Composition du bureau :

- | | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| - Présidente | Mme Florentine GUILLAUME |
| - Vice-Présidents | M. Jean CHAUVET et Mme Monique GAULT |
| - Secrétaire | Mme Monique VARANNE |
| - Secrétaire-Adjointe | Mme Solange RAGU |
| - Trésorière | Mme Fernande COUTANT |

Après cette année bien remplie nous prenons un peu de repos avant d'aborder de nouveaux projets.

Nous espérons que de nouvelles bonnes volontés viendront nous rejoindre avec de bonnes idées et du dynamisme qui permettront la bonne continuation de l'"Amicale des Anciens".

Bon Noël 1996 - Bonne Année 1997

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EN EAU POTABLE SIGLOY - OUVROUER LES CHAMPS

Un rappel en quelques chiffres de la consommation d'eau de ces dernières années :

. Rôle d'eau 1992/1993	89 000 m3
. Rôle d'eau 1993/1994	95 172 m3
. Rôle d'eau 1994/1995	86 354 m3
. Rôle d'eau 1995/1996	118 161 m3

Le prix de l'eau n'ayant pas augmenté depuis le 1er Juillet 1992 et le réseau vieillissant, le Syndicat pourrait être amené à faire des travaux importants "non prévus". Il a donc été décidé d'augmenter le prix de l'eau de 3 % au 1er Juillet 1996, ce qui donne :

- 2.93 francs jusqu'à 120 m3
- 1.68 francs de 120 m3 à 300 m3
- 1.08 francs au delà de 300 m3

Le prix de l'abonnement annuel reste inchangé :

- . 85.00 francs pour un compteur de 15 mm
- . 110.00 francs pour un compteur de 20 mm
- . 180.00 francs pour un compteur de 30 mm
- . 240.00 francs pour un compteur de 40 mm

Au prix de l'eau et de l'abonnement s'ajoute la T.V.A. à 5.5 %, ainsi que la taxe au profit du Trésor de 0.14 francs le m3.

Au niveau du fonctionnement, nous demandons à tous les abonnés de bien vouloir dégager et nettoyer leur citerne, et d'être attentifs à faciliter la tâche de l'ouvrier d'entretien, Monsieur Jean-Noel BLANC. Nous vous en remercions.

Le relevé des compteurs s'effectue habituellement la première quinzaine de Juin; nous vous en informerons par la presse et en affichage dans les Mairies de Sigloy et Ouvrouer-les-Champs.

Pour tous contacts, téléphonez en Mairie de Sigloy au 02.38.58.42.81 ou à Monsieur André LEFAUCHEUX au 02.38.58.51.58.

Le Bureau est composé de :

. Président d'Honneur	M. Daniel ASSELIN
. Président	M. André LEFAUCHEUX
. Vice-Présidents	M. Maurice PAURIN M. Fabrice GIRAUDIER
. Membres titulaires	M. Frantz PETIT M. Christophe TURBAN

. Membres suppléants

Mme Yvette NOIZET
M. Jacques JURANVILLE
M. André ASSELIN

Le Comité Syndical, son Président, la Secrétaire et l'ouvrier
d'entretien vous souhaitent une bonne année 1997.



La vue en haut du...Château d'eau.

SOCIETE DES CHASSEURS DE SIGLOY

Encore une saison de chasse qui se termine, saison plutôt morose pour les chasseurs.

Malgré les lachers de faisans importants et une bonne teneur en lièvres, nos chasseurs rentraient souvent bredouilles ou presque.

Les raisons :

Des surfaces importantes de maïs sur le territoire, et une récolte tardive.
Les prédateurs, en particulier les renards, sont de plus en plus nombreux.
Le faisan est une proie facile.

Les concours de chiens :

En raison de l'exposition canine au Parc des Expositions à Orléans, il n'y a eu qu'un concours de Setter Gordon le Dimanche 13 Octobre 1996.

Le concours de la Saint Hubert s'est déroulé le Samedi 9 Novembre et les amateurs de belle chasse s'en sont donnés à cœur joie.

Battue aux chevreuils :

2 battues ont eu lieu en Novembre et Décembre sans résultats. Espérons que la troisième sera la bonne. Cette année, deux bracelets nous ont été accordés.

Repas des chasseurs :

Nous nous sommes retrouvés le dimanche 1er Décembre autour d'une bonne table.
L'occasion de se raconter naturellement des histoires de chasse et surtout de souhaiter que la saison prochaine soit meilleure.

SOCIETE DE SAINT VINCENT

Nos jeunes roi et reine, Denis et Maud LEFAUCHEUX, dauphin et dauphine, Marc et Yvette PETIT, ont très bien assumé leur fonction respective de notre belle fête de Saint Vincent, devant de nombreux invités et amis.

Dans une église bien chauffée pour la circonstance, le Père LELAIT a su nous faire une belle cérémonie et a trouvé les mots justes pour honorer notre saint patron.

Puis, nous nous sommes retrouvés dans la cour du presbytère pour déguster le vin chaud autour d'un bon feu de bois.

A partir de vingt heures, le repas a été servi à la salle des fêtes, et la soirée s'est terminée par un bal, tard dans la nuit.

Alors, reprenez bien le 25 Janvier prochain, nos rois Marc et Yvette PETIT et dauphins Frédéric et Pascale GRANDJEAN comptent sur vous, pour fêter ensemble Saint Vincent.

COMPAGNIE DES ARCHERS DU VAL D'OR

A l'aube de la 20^{ème} année du club, celui-ci se porte bien puisque la fréquentation est toujours aussi importante.

Notre politique constante de formation porte ses fruits. Trois Archers de SIGLOY ont été promus initiateurs et un, arbitre 1er degré.

Le travail studieux des archers avec nos initiateurs est récompensé par de très bons résultats en compétitions nationales.

Cette année encore, Christel BOULARD est championne de FRANCE à Compiègne et puis 6 autres jeunes ont participé à ces championnats, ils ont terminé entre la 4^{ème} et la 24^{ème} place.

Chez les adultes, Joseph VERNAY est 11^{ème}, Bruno LEBRUN 36^{ème} et Frédéric MARTIEL 46^{ème} à Marmande.

Félicitations à tous ces archers.

Le Comité Départemental fait un gros effort pour encadrer les jeunes, puisqu'une Commission Jeunes a été créée et qu'elle se développe dans chaque club.

A SIGLOY, pour le département, nous avons reçu 45 jeunes pour l'initiation au tir pendant 1 journée complète avec cours théorique et cours pratique.

Tous nos jeunes archers ont participé et se sont déplacés dans 5 autres clubs pour apprendre tous les styles de tir et comprendre le déroulement des compétitions. Notre Responsable Jeunes du Club est fortement apprécié puisque tous les jeunes sont revenus travailler avec lui.

Nous avons comme tous les ans animé des journées sports:

Décembre 95 : 11 tireurs au TELETHON à Neuville.

Juin 96 : Animation à la kermesse de l'école de SIGLOY

Juillet 96 : Animation pour un C.E.

Occupation des jeunes du centre aéré de Châteauneuf pendant 2 jours.

Animation de quartier à Châteauneuf.

La convivialité est toujours de rigueur au sein du Club. Nous avons dégusté tous ensemble la galette des rois, et avons fêté la fin de la saison par une journée champêtre.

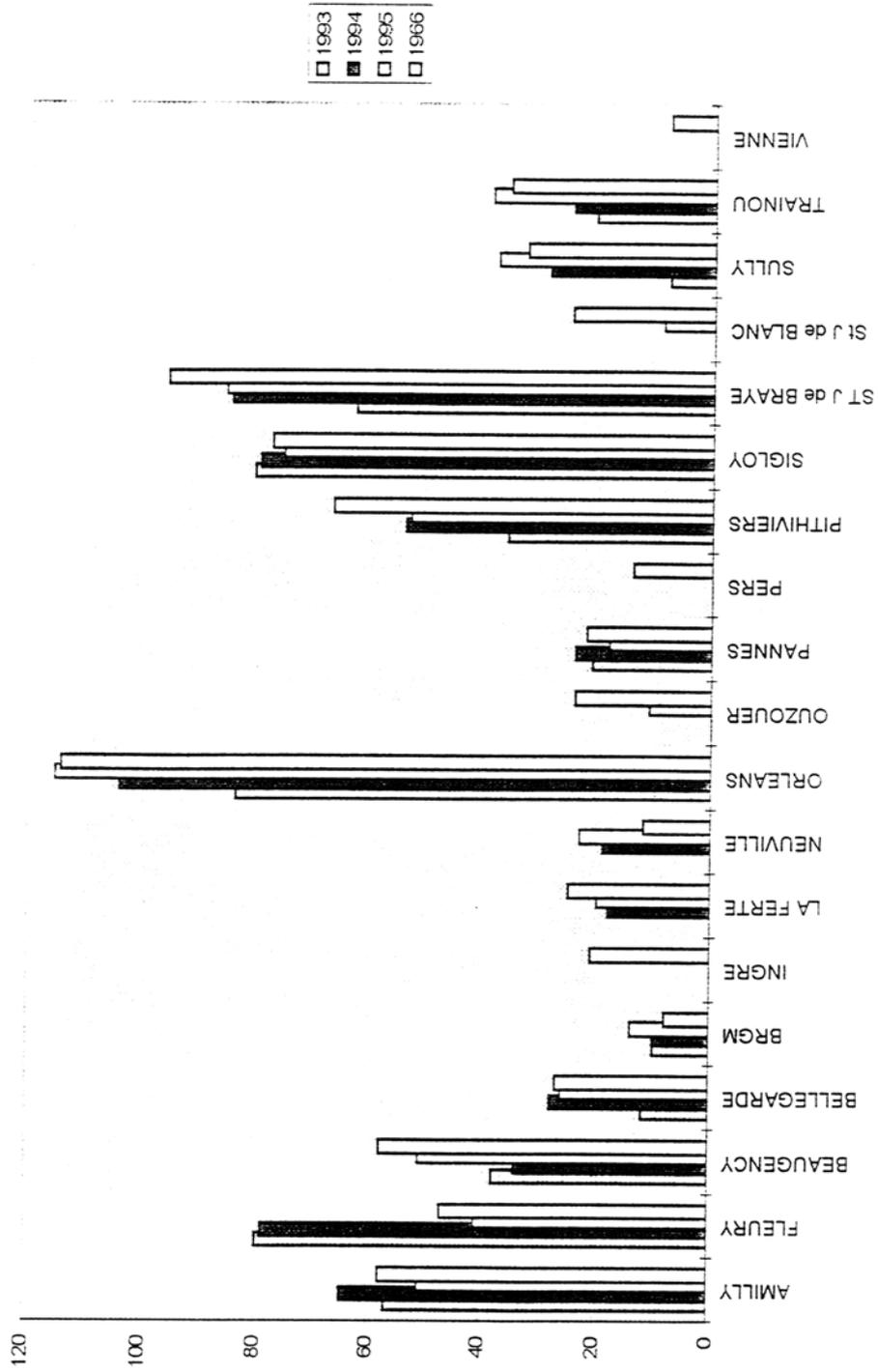
Cette année, une grande innovation dans le club: deux archers ont organisé un voyage en car à Crépy en Valois avec visite du musée de l'archerie et des arts sacrés. Tous les participants en garde un très bon souvenir.

Notre concours de tir nature de septembre fut un énorme succès de participation. 236 tireurs étaient au rendez-vous.

Toute l'équipe dirigeante de la Compagnie se mobilisera pour que la vie 1997 soit aussi fructueuse et que ses 20 ans soit une grande fête inoubliable.

L'ensemble du Club souhaite à tous les habitants de SIGLOY de très bonnes fêtes et présente ses meilleurs vœux.

EFFECTIF CLUBS - OLYMPIADE 92-96



SIGLOY ENTENTE TENNISTIQUE

ADHERENTS

	<u>nombre</u> (% du total)	<u>évolution 94-96</u>
<u>Sigloy:</u> - résidence principale	52 (68.4 %)	+ 6.4 %
- résidence secondaire	16 (21.0 %)	+ 1.0 %
<u>Hors commune:</u> - famille à Sigloy	5 (6.6 %)	- 4.4 %
- Ouvrouer les Champs	3 (4.0 %)	- 3.0 %
<u>Ensemble:</u> - plus de 16 ans	49 (64.5 %)	- 3.5 %
- moins de 16 ans	27 (35.5 %)	+ 3.5 %

Si certains, qui ne jouaient (presque) jamais au tennis, nous ont quitté, d'autres nous ont rejoint: malgré une baisse d'effectif, les membres de S.E.T. en résidence principale à Sigloy représentent plus de 10 % des habitants de la commune.

Avec une proportion de jeunes qui ne cesse d'augmenter, une école de tennis dont l'effectif a presque doublé en un an, la dynamique de l'association reste très positive.

REALISATIONS

Actions précédentes, reconduites cette année:

- * **Tournoi amical** Sigloy Entente Tennistique/Tennis Club Guillylois (mai -juin) pour tous (petits et grands).
- * **Ecole de tennis** de S.E.T., (toute l'année) 13 jeunes en 96 et un niveau qui monte très vite.
- * **Animation tennis** à l'école (mai - juin), à Guilly, dans le cadre du regroupement scolaire, avec le T.C.G.

NOUVEAUTES 1996

- * **Journée "Oxygène"** (septembre), fête multisports pour tous, visible à des kilomètres grâce au Cerf-Volant Club de France. (Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine).
- * **Vestiaire** mis à disposition des membres.
- * **Aménagements autour du court**, avec la municipalité:
 - parking vélos et accès direct au circuit "V.T.T." pour préserver le grillage (vélos appuyés) et l'entrée du court (boue).
 - mise en place d'un terrain de foot en libre accès (à terminer).

PROJETS 1997

- * Rencontres intercommunales, pour les jeunes (école de tennis), avec: Tigy, Guilly, Viglain, Vienne en Val, Vannes sur Cosson.
- * Rationaliser l'aménagement du vestiaire.
- * Terminer le terrain de foot.
- * Etudier la possibilité d'accepter les "Tickets C.A.F."
- * Améliorer les actions existantes !

Merci pour leur temps, leurs efforts et leur bonne humeur à:

Henri FANTL,

Gaby PRADEAU,

Claude DUGENEST,

Nadine GRANDJEAN,

Philippe GERON,

Marie-Anne JAN,

Marc JULIEN,

(sans oublier Philippe CIMETIERE).

le Sport c'Est pour Tous !

Jean-Marc GARNIER, Président de S.E.T.



NOS AINES

Le Repas des Anciens :

C'est dans une ambiance chaleureuse que le repas des "Anciens" a eu lieu Dimanche 24 Mars 1996.

Offert par la Commune, le C.C.A.S. et la Société des Fêtes, Sigloy a régalié tous ses "Anciens".

En effet, ce sont 80 repas qui ont été préparés et servis dans la salle des fêtes, ou portés à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Une fois de plus, nous pouvons féliciter les Conseillères Municipales et les conjointes de Conseillers pour leurs dons culinaires.

Le prochain Repas des "Anciens" aura lieu le Dimanche 9 Mars 1997.

Le Colis de Pâques :

Offert par le C.C.A.S. pour les personnes de plus de 74 ans, ce sont 50 personnes qui en ont bénéficié en 1996, dont 6 personnes en maison de retraite.

Le Colis de Noel :

Chaque année, traditionnellement, la Société des Fêtes pense elle aussi à ses "Anciens", en offrant aux personnes âgées de plus de 74 ans, un colis pour Noel.

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES

L'Association d'Aide aux Personnes Agées, Infirmes ou isolées du Canton de Jargeau, dont le siège est à Tigry, a pour objectif de venir en aide dans les tâches ménagères.

Les deux aides ménagères sur Sigloy sont Madame Suzanne BISI et Madame Angèle JACQUIN.

Jours et heures de permanences au Centre Social de Tigry :

- les lundi, mardi et jeudi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures,
- et le vendredi de 14 heures à 18 heures.

Adresse postale : Centre Social

Rue du Château d'eau

B.P. 2

45510 Tigry

Téléphone : 02.38.58.11.54

ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE NORD SOLOGNE

Son but est de prodiguer des soins d'hygiène, pour une population de plus de 60 ans, uniquement sur prescription médicale.

Adresse postale : 109, rue Joffre
45240 La Ferté Saint Aubin
Téléphone : 02.38.64.62.00

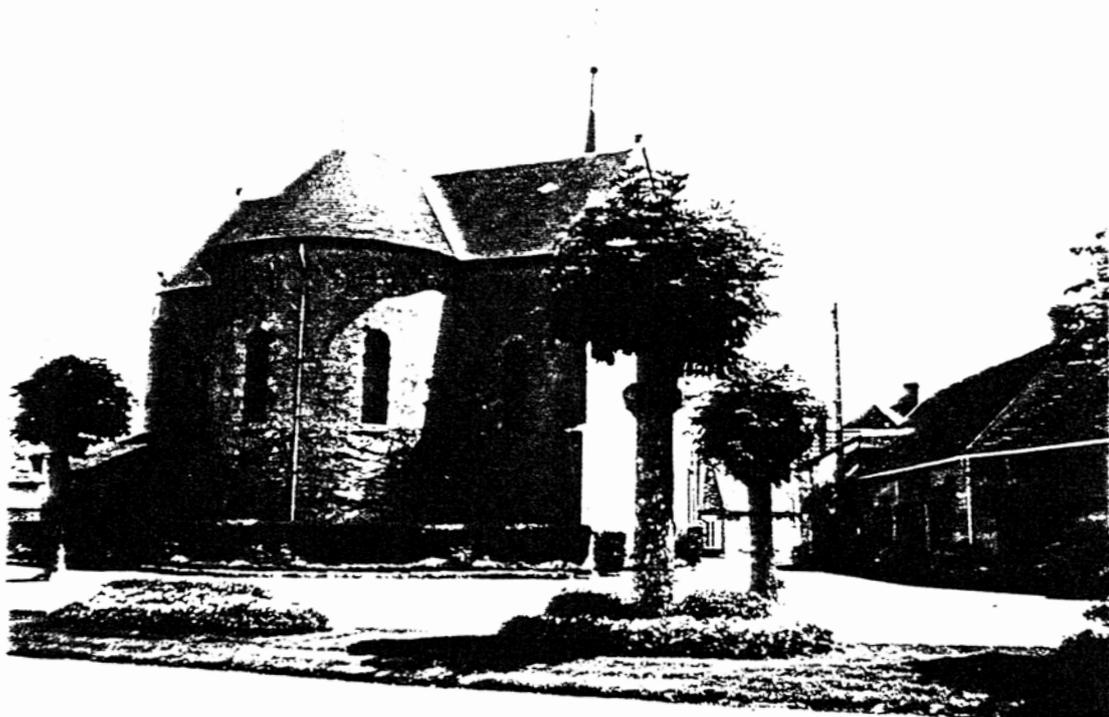
LA PAROISSE

Pour le premier semestre 1997, les messes à l'église de Sigloy auront lieu le Samedi 25 Janvier à 18 heures 30, le Samedi 8 Mars à 18 heures 30 et le Jeudi 8 Mai à 11 heures.

Pour le second semestre 1997, les messes à l'église de Sigloy auront lieu le Samedi 1er Novembre à 9 heures et le Dimanche 30 Novembre à 9 heures.

Pour les autres cérémonies, s'adresser au Presbytère de Châteauneuf sur Loire, 12 rue Mignerou.

Téléphone : 02.38.58.40.12



RESIDENCE D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES LA FONTAINE SAINTE CLAIRE - TIGY

La résidence située au 33 rue de Sully à Tigy se compose de 16 pavillons individuels et de 2 pavillons pour couple. Elle accueille les personnes âgées non dépendantes qui bénéficient d'un service restauration, assistante ménagère, d'une présence jour et nuit du personnel avec une liaison télé-alarme.

La résidence a maintenant atteint son rythme de croisière, elle est complète et nous avons une liste d'attente ... Sont prioritaires pour y accéder, les habitants de Tigy et du S.I.V.O.M.(Neuvy en Sullias, Ouvrouer les Champs, Sigloy, Vannes sur Cosson).

Pour tous renseignements, contactez Madame LADOUZE au
02.38.57.21.48

Un dossier complet d'informations est déposé à la Mairie et vous sera communiqué sur demande.



COMMUNIQUE

"La Retraite, ça se prépare"

C.R.A.M. DU CENTRE

Penser à sa retraite, c'est bien; la préparer, c'est mieux. La C.R.A.M. du Centre (Caisse de Retraite de la Sécurité Sociale) vous informe sur vos droits et vous aide dans vos démarches.

Si vous êtes ou avez été salarié (e) du commerce et de l'industrie, vous pouvez demander votre retraite à partir de 60 ans. Mais nous vous conseillons de ne pas attendre cet âge pour faire le point sur votre retraite.

50 ans "La retraite, j'y pense"

Vous pouvez obtenir immédiatement votre relevé de carrière quel que soit votre âge.

58 ans "La retraite, je m'y prépare"

Vous pouvez faire compléter votre relevé de carrière et obtenir immédiatement l'estimation de votre future retraite.

60 ans.... "La retraite, j'y suis"

Vous percevez votre retraite tous les mois.

La C.R.A.M. du Centre vous propose gratuitement l'ensemble de ces services.

Pour vous aider dans vos démarches, notre conseiller retraite se tient à votre disposition. Il vous remettra notamment une brochure d'information adaptée à votre attente.

Votre point d'accueil le plus proche de chez vous : c'est à Châteauneuf sur Loire le 2ème vendredi de chaque mois, au Centre Social rue du 8 Mai 1945, de 13 heures 30 à 15 heures 30.

N° téléphones utiles :

. Standard : 02.38.81.50.00

. Retraite Informations : 02.38.81.50.59

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE 1939 - 1945

Voulant continuer à honorer le souvenir de leurs camarades tombés au champ d'honneur, les Anciens Combattants - Prisonniers de Guerre de 1939-1945, dont la section ne compte plus que 7 membres, commémorent toujours dans le respect et la pensée les dates du 8 Mai et du 11 Novembre.

Ces journées sont marquées par un défilé au cimetière, dépôt d'une gerbe aux monument aux Morts; Appel des Morts des 2 guerres; lecture du manifeste; "Sonnerie aux Morts et Minute de Silence". Ensuite, vin d'honneur (offert par la Municipalité), puis repas amical où Monsieur le Maire, quelques conseillers municipaux et plusieurs sympathisants viennent nous accompagner pour terminer ces inoubliables journées.

Bureau :

Président
Secrétaire
Trésorier

Jean CHAUVET
Gabriel AGOYER
Daniel ASSELIN

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Installée dans la salle Saint Joseph, elle met à disposition plus de mille ouvrages de tous types et pour tous les âges.

Albums, bandes dessinées, romans, contes, documentation pour les tous petits jusqu'aux adolescents. Littérature, romans policiers, documentation pour les adultes. Ces ouvrages sont, pour la moitié, un fonds de dépôt du Bibliobus du Loiret; lequel organisme renouvelle une partie de ses livres tous les trois mois.

Madame PRIAN vous attend les lundis soirs de 18 heures 30 à 19 heures.

Madame NOIZET vous attend les jeudis de 11 heures à 11 heures 30 et de 17 heures 30 à 18 heures.

L'entrée se fait en pignon de la salle Saint Joseph. Le prêt est gratuit.

ASSOCIATION DU JUMELAGE TIGY - SAINT ILGEN

SIGLOY - NEUVY EN SULLIAS - ISDES - VIENNE EN VAL - GUILLY - ETC ...

la fête à Tigy.

Les 27, 28 et 29 Juin 1997, ce sera le 27 ème anniversaire et ...

A cette occasion, une centaine de personnes seront à accueillir chez des particuliers, principalement des jeunes.

Espérons que de jeunes ménages découvrent cette association. Il y a beaucoup de choses ignorées à apprécier dans ce genre d'échanges et de contacts.

Pour de plus amples informations, les responsables à contacter sont :

. Information

M. Gilles BLAIN

. Accueil

Mme Françoise MOTTI

. Echanges scolaires,

relations avec les écoles

M. Gilbert VENANT

. Jeunes

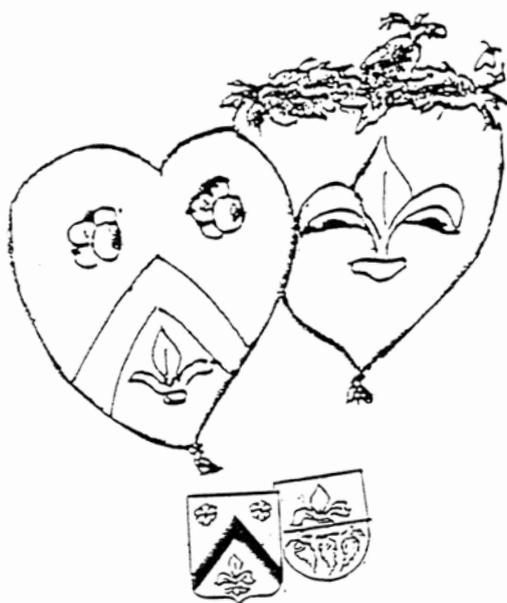
Mme Maud BEAUVALLET

Président: M. André BRINON

Maison Rouge

45510 Tigy

Tél. : 02.38.58.01.94



OFFICE DE TOURISME DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE GERMIGNY DES PRES ET SIGLOY

Vous voulez préparer vos vacances d'hiver, ou celles d'été ?

L'Office de Tourisme met à votre disposition une documentation importante sur les stations de sports d'hiver, les locations de vacances et les attraits touristiques des départements français.

Vous accueillez de la famille ou des amis pour quelques jours ?

L'Office de Tourisme vous informe sur les animations, les fêtes de la région ... vous annonce les événements dans les monuments et musées, les expositions à ne pas manquer ...

Vous recevez des amis étrangers ou des correspondants scolaires de vos enfants ?

L'Office de Tourisme vous offre une documentation touristique variée en anglais, en allemand, en espagnol, en italien et en hollandais.

Vous souhaitez organiser un week-end sympa dans la région ?

L'Office de Tourisme vous propose de redécouvrir notre région en vélo, en calèche, en montgolfière ... d'essayer un nouveau sport ou une nouvelle activité: le canoë, le golf, le tourisme fluvial ...

Vous vous ennuyez, vous ne connaissez pas beaucoup de monde ?

L'Office de Tourisme vous indique les activités qu'il est possible de pratiquer tout au long de l'année, les conférences organisées dans les environs, les différents passages du Cinémobile à Châteauneuf, à Jargeau et à Fay aux Loges ...L'Office de Tourisme vous propose également des tarifs préférentiels sur les spectacles présentés au Théâtre d'Orléans par le CADO avec notamment des transports en car au départ de Châteauneuf, ou encore par la Scène Nationale dont le programme est disponible au Bureau d'Accueil ...

Vous voulez, vous aussi, vous lancer dans le tourisme ? Créer un gîte rural, monter une entreprise de loisirs ... ?

L'Office de Tourisme est là aussi pour vous renseigner sur les aides possibles, les personnes ou organismes à contacter ... L'Office de Tourisme peut vous guider dans la promotion de votre activité ...

L'Office de Tourisme est à votre service :
du Lundi au Samedi
de 9H30 à 12H30 et de 14H00 à 19H00
ainsi que les dimanches et jours fériés de Mai à Septembre de 9H30 à 12H30

Et pour être régulièrement informés des nouveautés et des manifestations, abonnez-vous à notre bulletin mensuel "LE P'TIT CANARD DE L'OFFICE"
Cotisation : 130 francs par an

ATTENTION POMPIERS

Liste des interventions ne relevant pas directement des missions des sapeurs-pompiers et qui peuvent, de ce fait, faire l'objet d'une facturation.

- . Le transport de personnes décédées, sauf lorsque le décès a eu lieu lors d'un accident sur la voie publique ou au cours d'interventions,
- . Les transports de blessés ou de malades de l'hôpital à l'hélicoptère chargé de l'évacuation,
- . Le service des Pompes Funèbres,
- . L'ouverture des portes, en l'absence de personne en danger ou de risques potentiels,
- . L'intervention pour arrêter les sonneries d'alarmes des magasins, lesquelles sont déclenchées par un cambriolage ou simplement par un fonctionnement défectueux de l'appareil,
- . Le débouchage d'égoûts, sauf le cas d'inondation grave ou de danger imminent,
- . Les opérations de sablage, déneigement ou balisage des routes, hormis les précautions à prendre sur les lieux d'une intervention ou de la signalisation d'un danger ponctuel,
- . Le dégagement des véhicules ou tout objet ne gênant pas la circulation routière, ferroviaire, aérienne, fluviale ou maritime,
- . Le contrôle de la circulation routière lors de manifestation,
- . La recherche sous l'eau d'épaves ou d'objets divers sauf dans le cas d'une opération de sauvetage ou d'une réquisition,
- . La pose ou la dépose de banderoles et emblèmes divers
- . La destruction de nid d'insectes,
- . Le transport d'animaux, hors le cas de sauvetage,
- . Le transport de l'eau,
- . Les assèchements de bâtiments ou locaux,
- . Les services de sécurité.

Evidemment tous les autres secours et assistances demandés lorsqu'il y a danger pour les personnes restent GRATUITS.

Avant de composer le 18 Pensez-Y !!!

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

POMPIERS	18
POMPIERS de Châteauneuf (renseignements)	02.38.58.44.45
GENDARMERIE de Châteauneuf	02.38.58.41.26
GENDARMERIE de Jargeau	02.38.59.70.07
E.D.F. Dépannage	02.38.58.58.01
E.D.F. Renseignements	02.38.53.04.19
<u>MEDECINS</u>	
* Châteauneuf :	
- Maison Médicale : Bernabé - Landman - Péneau	02.38.58.43.00
- Maison Médicale : Eymery - Salvaterra	02.38.58.41.30
- Cabinet Médical : Boulard - Décosse	02.38.58.46.34
* Tigy :	
- Cabinet Médical : Daligaux - Delarue - Pouthier	02.38.58.00.37
<u>AMBULANCES</u>	
* Châteauneuf :	
- Aide et Secours (S.A.R.L.)	02.38.58.61.78
- Châteauneuf Ambulances	02.38.58.96.45
- Europe Ambulances	02.38.58.56.28
* Jargeau :	
- Boussier	02.38.59.71.84
- jargeau	02.38.59.72.71
<u>INFIRMIERES</u>	
* Châteauneuf :	
- Mmes Dekyndt - Hurisse - Nusillard	02.38.58.97.00
- Mme Gaucher-Noizet	02.38.58.64.98
- Mme Lauzanne	02.38.58.40.45
* Tigy :	
- Mmes Lecallo-Bague - Sabau	02.38.58.07.98
- Mme Moret	02.38.58.10.84

A SAVOIR

Halte Garderie "Les Marmousiaux" à Tigy

Située au 14 rue du 20 Août 1944 à Tigy, elle accueille les enfants de moins de six ans, les mardis et vendredis de 9 heures à 16 heures.

C'est une structure qui assure la garde occasionnelle, ou à temps partiel, pendant la journée, ce qui permet aux mamans de se libérer quelques heures.

La halte garderie répond également à certains besoins de l'enfant : socialisation, jeux et communication avec les autres... Elle facilite le futur passage à l'école maternelle.

Les Marmousiaux ouvrent leur porte aux familles de Sigloy qui le désirent.

Une participation modique est demandée aux parents (carte d'adhésion - assurance + tarif horaire).

**Pour tout renseignement complémentaire,
Madame SERVAIS se tient à votre disposition au 02.38.58.17.20**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
de Collecte et de Traitement
des Ordures Ménagères
de la Région
de Châteauneuf-sur-Loire

*

MAIRIE
DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE
TÉL. 02 38 46 23 82

La gestion des déchets

Le but de cette note d'information est de faire connaître à chacun et chacune, quel qu'il soit, élu ou simple citoyen mais toujours assurément «producteur» de déchets, ce que deviennent ces déchets, comment ils sont gérés, traités dans le présent, et comment ils seront gérés, traités dans l'avenir.

Une réglementation s'est mise en place, des textes : lois, décrets, circulaires la régissent. Au-delà de l'aspect purement juridique, ces textes entraînent pour tous : responsables et usagers, un changement des obligations et du comportement.

Ce sont ces changements et leurs conséquences qui génèrent une révolution dans nos habitudes et notre manière d'agir, que les lignes qui suivent vont tenter de vous faire saisir.

I - Généralités

La loi du 15 juillet 1975 définit ainsi le déchet :

«Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon».

La réglementation générale en matière de gestion et de contrôle des déchets définit donc la notion de déchets et fait obligation au producteur ou détenteur de déchets (la commune dans le cas d'ordures ménagères) d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination dans des conditions satisfaisantes pour l'environnement et de justifier de leur destination finale.

Chaque producteur de déchets, qu'il s'agisse d'une collectivité locale ou d'un privé au sens le plus large du terme, est responsable devant la loi de ses déchets et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, traités, valorisés.

Devant la croissance constante du volume des déchets (+ 60 % en 30 ans), le problème de la gestion des déchets est devenu une préoccupation réelle et des mesures ont du être prises, parmi celles-ci, l'élaboration de plans territoriaux d'élimination des déchets.

II - Le plan départemental d'élimination des déchets

Un plan départemental a été mis en place dans le département, il oriente et coordonne l'ensemble des actions à mener, tant par les pouvoirs publics que par des organismes privés, en vue d'assurer la réalisation des objectifs définis par les textes officiels, tout particulièrement l'élimination des déchets ménagers et tous déchets encombrants, déblais, gravats, déchets commerciaux, artisanaux, végétaux, d'assainissement, hospitaliers, quel qu'en soit le mode de collecte, qui par leur nature peuvent être traités dans les mêmes installations que les déchets ménagers.

L'incinération a été retenue comme procédé de traitement, et pour notre secteur, incinération dans une unité construite à GIEN-ARRABLOY.

Le procédé de combustion choisi est le procédé dit «à lit fluidisé rotatif» ; il assure une combustion complète des déchets grâce à un système souple et efficace, adapté à tous types de déchets.

Les résidus solides, mâchefers secs, inertes, exempts d'imbrûlés et sans métaux lourds seront parfaitement revalorisables. L'unité sera productrice d'électricité, c'est le volet "valorisation énergétique" ; elle sera en conformité avec les objectifs du plan départemental.

Caractéristiques principales de l'usine :

- 2 fours 5 tonnes/heure chacun : permettant le traitement de 75 000 tonnes/an avec production d'électricité

- Traitement : des fumées et rejets en conformité avec les réglementations

- Résidus :

de Classe I : qui devront être inertés et stockés sur un site approprié - environ 5 % du tonnage traité

de Classe II : qui seront enfouis à St Aignan des Gués - 5 % environ également du tonnage traité

de Classe III : mâchefers revalorisables environ 20 % du tonnage traité

- Coût de l'investissement : 190 millions de francs

- Délai de construction : 20 mois

III - Les raisons du choix

Les raisons du choix du regroupement des Syndicats de la Région de Châteauneuf/Loire et de la Région de Gien, uniquement pour la vocation «traitement» sont les suivantes :

- Coûts prohibitifs de solutions autonomes à chaque syndicat
- Existence d'une unité d'incinération à Arrabloy et possibilités administratives de «compléter» le site
- Sur un seul site, la valorisation énergétique sera optimale
- Meilleure fiabilité du traitement en mettant en place deux lignes parallèles de traitement

La production de déchets à traiter peut être estimée à environ 66 000 T/an comprenant les ordures ménagères (45 000 T/an), les déchets artisanaux et les D.I.B. après tri (15 000 T/an), les déchets hospitaliers et divers.

Ce chiffre est susceptible de varier à l'échéance 2005 jusqu'à environ 70 000 T.

En ce qui concerne la collecte, chaque syndicat conserve la maîtrise de l'opération.

IV - Opérations et installations annexes nécessaires

1) Centre de transfert

Il sera installé à St Aignan des Gués sur le site appartenant au Syndicat de Châteauneuf. Son rôle sera de centraliser les déchets collectés sur le SICTOM et de favoriser leur évacuation par gros porteurs vers l'unité d'incinération de Gien-Arrabloy.

2) Centre de tri

L'obligation de valoriser entraîne la nécessité de trier. Le schéma départemental a fixé comme objectif de valorisation matière le pourcentage de 25 %, c'est-à-dire que 25 % du tonnage des déchets collectés (par les collectes ou par apports volontaires sur les déchetteries) devront être valorisés avant la phase incinération. Actuellement, nous atteignons le pourcentage de 15 % (4 900 T sur les 33 100 T collectées), il faut donc améliorer ce chiffre par l'installation de centres de tri. Deux centres sont prévus dans le schéma, un à Gien à proximité de l'usine, un autre sur le site de Saint Aignan des Gués qui jouxtera le centre de transfert.

3) Collecte sélective «contenairisée»

Il est indispensable d'associer ce mode de collecte à la notion de tri afin d'obtenir un rendement optimum. Il sera donc mis en place à court terme une collecte de ce type à partir d'études tenant compte des caractéristiques démographiques des communes du syndicat.

D'ores et déjà il est permis d'envisager cette collecte sélective sous 2 aspects :

- en zone agglomérée : par la distribution à chaque foyer de poubelles (120 l ou 240 l) pour la collecte des déchets putrescibles et de 2 bacs (30 et 50 l) pour la collecte alternée des corps plats (papiers, cartons...) et des corps creux (bouteilles, verre et plastique, boîtes de conserves, etc...)

- en zone rurale : par la distribution à chaque foyer de poubelles (120 ou 240 l) pour la collecte des déchets putrescibles, les deux autres filières (corps plats et corps creux) s'effectuant par l'intermédiaire de bacs «centralisateurs».

4) Aménagement du Centre d'enfouissement technique de St Aignan des Gués

Le site de St Aignan des Gués fait l'objet d'une mise en conformité afin d'y effectuer le stockage des résidus de classe II de l'incinération dans des conditions maximales de sécurité : cette sécurité s'organise autour des points suivants :

- Etanchéité du fond et des flancs des alvéoles pour protéger les eaux souterraines obtenue par la pose d'une membrane imperméable

- Réalisation d'une couverture finale afin d'empêcher l'infiltration des eaux pluviales

* contrôles réguliers de la qualité des eaux

* contrôle des déchets entrant

* gestion des affluents liquides : les lixiviats

* gestion des affluents gazeux par récupération et destruction du biogaz émis par les déchets

- Enfin réaménagement final du site

V - Quelques chiffres du SICTOM de Châteauneuf sur Loire

En 1995, par habitant, il a été produit environ 1 kg de déchets ménagers par jour, exactement 367 kg/an/habitant.

Par habitant, il a été collecté 23,5 kg d'objets encombrants.

Par habitant, il a été «déposé» en déchetteries 121 kg.

Les collectes ont produit : 22 050 tonnes d'ordures ménagères et 1 407 tonnes d'objets encombrants.

Il a été parcouru 239 778 km.

Par les apports volontaires dans les déchetteries, il a été «récolté» :

1 684 T de verre (valorisé)

542 T de papier (valorisé)

4 750 T de tout venant (enfoui)

2 355 T de végétaux (valorisé après broyage)

176 T de carton (valorisé)

26 T d'huile (valorisé)

633 T de ferrailles (valorisé)

VI - Coût - Impact financier

D'après le compte administratif, et ramené à l'habitant, le coût du service en 1995 a été de :

pour la collecte : 156,07 F

pour le traitement : 16,10 F

pour les déchetteries : 58,35 F

pour le papier : 1,80 F compte tenu de la revente

taxe de mise en décharge : 15,56 F

En 1996, compte tenu de l'évolution de la production de déchets (+ 2,5 % à 3 % annuellement), des aménagements à débiter sur le site de St Aignan des Gués, et du commencement de la construction de l'unité d'incinération de Gien, de l'augmentation du taux de la taxe de mise en décharge, les coûts prévisionnels sont les suivants :

pour la collecte : 163,07 F

pour le traitement : 68,06 F

pour les déchetteries : 61,27 F

pour le papier : 4,70 F

pour le verre : 1,95 F

taxe de mise en décharge : 19 F

Participation du Syndicat central pour le financement de l'usine : 92 F

Pour 1997, les coûts ne varieront que de l'incidence de l'inflation (2 %) sauf en ce qui concerne la taxe de mise en décharge qui, elle, subira une augmentation de 16 % (le montant de cette taxe est fixé par l'Etat).

Telles sont donc les conséquences des orientations mises en place dans le respect du schéma départemental d'élimination des déchets et l'exposé des modifications qu'elles génèrent.

Il faut être conscient que le résultat de ces nouvelles orientations, de ces changements de comportement ne sera parfait que si chacun accepte d'y ajouter une part de civisme.

En effet, effort et discipline sont indispensables, mais le résultat attendu en vaut la peine.

